



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-18313>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **26-18313**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNE de Rueil-Malmaison

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Entretien et réparation des aires de jeux et des équipements sportifs ludiques

Description : Le contrat a pour objet l'entretien courant et les réparations des aires de jeux et des équipements sportifs ludiques (agrès sportifs et fitness) de la Ville, en vue de maintenir ces installations en bon état de sécurité, dans le respect des normes et de la réglementation en vigueur.

Identifiant de la procédure : 1da16754-df71-4b41-a06a-005b25d89b2c

Identifiant interne : 25135_MAINT_RJEUX

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50870000 Services de réparation et d'entretien d'équipements de terrains de jeux

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Rueil-Malmaison

Code postal : 92500

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 400,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Il s'agit d'un contrat de services, passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2 et R.2124-2 °1 du Code de la commande publique. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) de référence est celui applicable aux marchés publics de fournitures courantes et de services (FCS) du 31/03/2021, publié au JO le 01/04/2021, modifié par l'arrêté du 30/09/2021. Le contrat est traité à prix forfaitaires (maintenance préventive) et à prix unitaires (maintenance corrective et petits travaux associés, remplacement de pièces, etc. Les prestations sont réalisées dans le cadre d'un accord-cadre mono-attributaire, qui s'exécute par marchés subséquents (devis) notifiés par bon de commande, pour les prestations unitaires. Il ne comporte pas de montant minimum. Son montant maximum annuel est fixé à 200 000 € HT, soit un montant maximum total de 800 000 € HT sur la durée totale du contrat. À titre indicatif et non contractuel, le montant annuel du contrat, toutes prestations confondues, est estimé à 100 000 € HT, soit 400 000 € HT sur la durée totale du contrat. Le contrat est conclu pour une durée initiale d'un (1) an à compter du 03 juin 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est reconductible tacitement trois (3) fois pour la même période, sans pouvoir dépasser la durée totale de quatre (4) ans. COMPOSITION DU DCE : Le dossier de consultation comprend : - le règlement de la consultation (RC) et son annexe « fiche de vérification », - le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), - le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses quatre (4) annexes : - Annexe 1 « Liste des aires de jeux », - Annexe 2 « Planning de maintenance des aires de jeux 2026 », - Annexe 3 « Planning de nettoyage des aires de jeux 2026 », - Annexe 4 : les cartes des aires de jeux (parcs et squares, écoles maternelles, élémentaires, crèches et agrès fitness) - l'acte d'engagement (ATTR1), à remplir par le soumissionnaire, et ses deux annexes : - la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) (3 ONGLETS), à remplir par le soumissionnaire, - le bordereau des prix unitaires (BPU), à remplir par le soumissionnaire, - le cadre de réponse technique (CRT), à compléter par le soumissionnaire, - le certificat de visite vierge, à présenter lors de la visite de site, MODIFICATION DU DCE L'acheteur se réserve le droit d'apporter, au plus tard jusqu'au 24 MARS 2026 inclus, des renseignements complémentaires et des modifications de détail au dossier de consultation. Le soumissionnaire doit alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Afin de pouvoir respecter ce délai, il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir poser toute question par écrit (plateforme de dématérialisation) au plus tard jusqu'au 20 MARS 2026 inclus. VISITES OBLIGATOIRES Pour apprécier au mieux l'étendue des prestations et pour se rendre compte des équipements existants, il est demandé à chaque soumissionnaire de se rendre sur les lieux d'exécution. Compte tenu du nombre important d'installations, les visites se limiteront à un échantillon de sites. Ceux choisis seront représentatifs des différents formats et type d'équipements et installations présents sur le territoire de la Ville et permettront ainsi aux soumissionnaires de prendre connaissance des besoins et attendus de l'acheteur (environ 8 sites). Les visites sont obligatoires. Tout soumissionnaire présentant une offre sans avoir effectué les visites pourra voir son offre rejetée. Le soumissionnaire prend contact avec Madame Delphine DEBON (01 47 10 08 20 / 06 77 26 10 68) au service des Espaces Verts pour prendre rendez-vous, impérativement sur l'une des dates et horaires suivantes : Le mercredi 11/03/2026 - entre

9h et 12h Le mardi 17/03/2026 - entre 9h et 12h Le mercredi 18/03/2026 - entre 9h et 12h
Lors du rendez-vous, il présente le certificat de visite vierge contenu dans le DCE, qui sera visé par un représentant de l'acheteur à l'issue des visites susvisées. MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Cf. Art. 3.1 du RC COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE : Cf. Art. 5.1 du RC COMPOSITION DU DOSSIER DE L'OFFRE : Cf. Art. 5.2 du RC REMISE DES PLIS : Cf. Art. 6 du RC PIÈCES A FOURNIR PAR L'ATTRIBUTAIRE PRÉSENTI : Cf. Art. 8 du RC

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Entretien et réparation des aires de jeux et des équipements sportifs ludiques

Description : Le contrat a pour objet l'entretien courant et les réparations des aires de jeux et des équipements sportifs ludiques (agrès sportifs et fitness) de la Ville, en vue de maintenir ces installations en bon état de sécurité, dans le respect des normes et de la réglementation en vigueur.

Identifiant interne : 25135_MAINT_RJEUX

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50870000 Services de réparation et d'entretien d'équipements de terrains de jeux

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve le droit de recourir à un contrat de prestations similaires, dans les conditions fixées à l'article R.2122-7 du code de la Commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Rueil-Malmaison

Code postal : 92500

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère 1- Valeur financière

Description : CF article 7.2 du RC (pourcentage, valeur exacte) : 70, appréciée sur la base d'une simulation réaliste (non communiquée pour garantir l'équilibre des offres), intégrant les prix forfaitaires (maintenance préventive) et des prix unitaires (maintenance corrective et prestations d'entretien hors forfait de maintenance préventive)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 70

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 2 - Moyens humains et matériels

Description : CF. article 7.2, (pourcentage, valeur exacte) : 20, Moyens humains et matériels dédiés à l'exécution des prestations et organisation proposée par le soumissionnaire dans le cadre des prestations forfaitaires

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 3 - Qualité de l'outil de suivi

Description : CF. article 7.2, (pourcentage, valeur exacte) : 10, Qualité de l'outil de suivi des interventions de maintenance

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/932221?orgAcronyme=d7h>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/932221?orgAcronyme=d7h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/03/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/03/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement à l'amiable des litiges Préfecture ile de france

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE de Rueil-Malmaison

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE de Rueil-Malmaison

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : COMMUNE de Rueil-Malmaison

Organisation qui traite les offres : COMMUNE de Rueil-Malmaison

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNE de Rueil-Malmaison

Numéro d'enregistrement : 219 200 631 00014

Adresse postale : 13 boulevard du maréchal Foch

Ville : Rueil-malmaison cedex

Code postal : 92501

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Ibrahima COULIBALY, Juriste

Adresse électronique : marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr

Téléphone : +33 147325703

Adresse internet : www.villederueil.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 179 507 025 00015

Adresse postale : 2-4 boulevard de l'Hautil - BP 30322

Ville : Cergy-pontoise

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement à l'amiable des litiges Préfecture ile de france

Numéro d'enregistrement : 177 500 006 00024

Adresse postale : 5 rue Leblanc

Ville : PARIS CEDEX

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 09894965-01eb-43a2-8f56-e12e1ed0629d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/02/2026 à 15:51

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2026